Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 52 (1979)

Heft: 5

Vereinsnachrichten: Union suisse pour l'amélioration du logement : invitation au congrès 1979 des 16 et 17 juin à Lucerne

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Union suisse pour l'amélioration du logement

Invitation au congrès 1979 des 16 et 17 juin à Lucerne

Chers sociétaires et coopérateurs,

Juin 1969

Congrès du jubilé à Zurich pour le 50e anniversaire de l'Union suisse pour l'amélioration du logement.

Juin 1979

Congrès de l'Union suisse pour l'amélioration du logement à Lucerne.

Entre ces deux fêtes, dix ans se sont écoulés, durant lesquels la construction coopérative de logements n'a pas été épargnée par des hauts et des bas. Durant les cinq premières de ces dernières dix années, l'activité de la construction d'appartements coopératifs s'est heurtée à plusieurs difficultés, notamment dans l'obtention des fonds nécessaires auprès des instituts financiers, les restrictions de crédit, le renchérissement des frais dans le bâtiment, la hausse des prix du terrain etc. A ne pas oublier le décret de la loi fédérale du 19 mars 1965 sur «Mesures pour l'encouragement de la construction de logements» et de l'entrée en vigueur de la loi encourageant la construction de logements.
D'autre part, le passage soudain de la haute conjoncture à la récession a également eu des suites défavorables dans la construction de logements coopératifs. Les listes d'attente de locataires intéressés sont devenues toujours plus courtes ou ont même disparu. Le surnombre d'appartements a apporté aux sociétés coopératives divers problèmes, dont nos instances responsables se sont également occupées. Aujourd'hui, il se dessine à nouveau un revirement et à plusieurs endroits il se fait sentir un manque d'appartements adaptés aux besoins et aux revenus des familles.
Comme auparavant, notre but principal est de contribuer, par notre activité, à l'équilibre du marché du logement. Il faut aussi ajouter l'amélioration de la qualité du logement dans nos colonies coopératives existantes. On peut prévoir que l'orateur de notre congrès, *le conseiller fédéral F. Honegger,* va dans son exposé:

«La politique du logement en Suisse»

traiter quelques-uns de ces problèmes. Nous sommes certains que le contenu de son discours rencontrera le plus vif intérêt auprès des délégués et des invités.
C'est à Lucerne que nos autorités seront à nouveau élues. Des responsables méritants, comme notre président A. Maurer, ont remis leur démission. L'actuel secrétaire central K. Zürcher sera remplacé officiellement par son successeur, le Dr F. Nigg.
Notre congrès servira aussi à renforcer les contacts personnels et les rapports entre sociétés, toujours importants pour notre union qui comprend 460 sociétés coopératives. C'est dans ce but que nous avons organisé la soirée récréative de samedi et la promenade en bateau à vapeur de dimanche. 1979 signifie soixante ans de l'Union suisse pour l'amélioration du logement, un petit jubilé, mais une fête à ne pas manquer. D'ores et déjà, nous nous réjouissons de vous accueillir très nombreux à Lucerne. *Le comité central.*

Programme

Samedi 16 juin

10 h. Séance du Comité central et des vérificateurs des comptes à la «Übungssaal Süd» du Palais des congrès.

14 h. Assemblée générale de la Société coopérative de cautionnement hypothécaire des coopératives suisses à la «Übungssaal Nord» du Palais des congrès.

14 h. 30 Assemblée générale des délégués de l'Union suisse pour l'amélioration du logement (USAL) à la grande salle du Palais des congrès.

20 h. 30 Soirée récréative à la grande salle du Palais des congrès.

Dimanche 17 juin

9 h. à 12 h. Tour du lac des Quatre-Cantons en bateau spécial. Lucerne — Kehrsiten — Bürgenstock — Untere und obere Nas — Beckenried — Treib — Rütli — Brunnen — Gersau — Weggis — Lucerne.

12 h. 30 Déjeuner en commun au Palais des congrès.

Ordre du jour de l'assemblée des délégués de l'USAL

1. Souhaits de bienvenue.
2. Procès-verbal de l'assemblée 1977 à Neuchâtel; procès-verbal de l'assemblée extraordinaire 1978 à Berne.
3. Rapport annuel du Comité central.
4. Comptes et bilans 1977-1978
   a) de l'USAL;
   b) du fonds de roulement.
5. Rapport des vérificateurs des comptes; votation pour donner décharge au Comité central.
6. Elections:
   a) du président;
   b) des membres du Comité central,
   c) des membres de l'organe de contrôle.
7. Fixation des cotisations des membres (comme jusqu'à présent: 2 fr. par appartement et par an).
8. Propositions individuelles.
9. *Exposé de M. le conseiller fédéral F. Honegger:* «La politique du logement en Suisse»

Note: Une installation de traduction simultanée sera mise à disposition de nos membres.